

## CRAPEAUMESNIL PARCOURS DU BOIS DES LOGES

À partir de la mi-septembre 1914, depuis la région de Noyon, les armées tentent de se déborder en direction du nord-ouest où le front n'est pas encore fixé. C'est le début de ce qui est appelé « la course à la mer ».

Localement, entre Beuvraignes et Fresnières, de durs combats particulièrement meurtriers se produisent jusqu'à la conquête par les Allemands de Crapeaumesnil, le 1<sup>er</sup> octobre 1914.

Durant la première semaine d'octobre 1914, le Bois des Loges est résolument occupé par les Français qui barrent l'accès au sud vers Compiègne puis Paris.

Cette position restera inchangée jusqu'au repli allemand de mars 1917.

Le 16 août 1918, le bois des Loges retient de nouveau l'attention car ce sont cette fois-ci les Allemands qui défendent âprement le site.

Le parcours de 6 km s'organise à l'est du bois des Loges autour des villages de Crapeaumesnil, Canny/Matz et Fresnières. L'itinéraire proposé vous emmène sur les traces de ces combattants français et allemands qui se faisaient face dans une éprouvante guerre de position.

7 stations permettent de mieux découvrir « ce coin de France durant la Grande Guerre ».

Recueillez-vous devant le monument érigé en hommage aux Poilus et au sous-lieutenant Chapelant, blessé et fusillé pour l'exemple sur son brancard le 11 octobre 1914, et reconnu « mort pour la France » par le ministre délégué aux anciens combattants en novembre 2012.



© CCPS

Coord. GPS : 49.634605,2.798744  
Distance Ligne Rouge : 0 km



Parcours	Distance	Durée	Difficulté
Pédestre	6 km	1 h 45	Facile

Circuit inscrit au PDIPR



espace commémoratif du Bois des Loges

- 1 Au départ du circuit, à l'espace commémoratif, emprunter le chemin parallèle au bois des Loges.
- 2 A la jonction des deux chemins, prendre celui de droite en direction du bois des Loges.
- 3 Au carrefour avec la route départementale longer celle-ci en direction de Canny sur Matz, « observez la plus grande prudence. »
- 4 Avant l'entrée du village prendre le chemin sur votre gauche qui vous emmène au bois Verlot.
- 5 A votre arrivée au bois verlot prendre sur votre gauche et longer le bois.
- 6 A la jonction avec la route départementale, traverser la chaussée avec prudence et rejoindre le chemin situé en face. Poursuivre tout droit jusqu'au croisement du bois de l'Eperon.
- 7 Poursuivre tout droit jusqu'à Fresnières.
- 8 Quand vous avez atteint la Grande Rue bifurquer à gauche et poursuivre sur cette voie jusqu'à la route départementale 142.
- 9 A la jonction avec la départementale, tourner à droite et longer celle-ci sur 200 m. Au niveau du cimetière prendre le chemin situé sur votre gauche.
- 10 A la croisée des deux chemins, prendre à droite pour vous diriger vers le point de départ du circuit.



© coll J. Froissard

